

porte, il nous suit toujours, nous indique le chemin, nous donne des explications, si bien qu'il finit par lasser notre patience et se faire accepter.

Les deux seuls monuments dignes de remarque que nous avons visités sont la cathédrale et l'ancienne église de Saint-Grégoire, tenue par les Franciscains. La cathédrale est vaste, soutenue par une belle colonnade, mais d'un style rococo, avec un maître-autel disproportionné et d'une excessive richesse. L'église de Saint-Grégoire est plus riche encore : le marbre prodigué partout est incrusté d'une grande quantité de pierres précieuses, lapis lazuli et autres ; mais tout cela sans goût, avec une intempérance d'ornementations sévèrement critiquée par les maîtres de l'art.

L'heure du souper nous rappelle au steamer. Il fait un calme parfait, la nuit tombe, les étoiles s'allument et font cortège à la lune qui brille presque dans son plein dans le beau ciel Sicilien. Des airs de musique nous arrivent de la ville. On s'amuse toujours en Italie, et plus encore à cette époque de l'année, car c'est le temps du carnaval. On a organisé une procession, à la fois dans le port et dans la ville. Une multitude de lumières glissent sur l'eau tandis que dans les rues on promène un char monté par le roi Carnaval. Sur son passage les maisons s'illuminent de feux de Bengale et la foule pousse des acclamations qui arrivent jusqu'à nous. J'ai été témoin des mêmes folies à la Nouvelle-Orléans. Tous les hommes du midi sont de grands enfants.

Le *Persia* lève l'ancre et laisse derrière lui Messine avec sa population de cent mille âmes qui veille encore, chante, erie, boit et danse.

À l'heure où je trace ces lignes, il y a de cela trois jours : c'est aujourd'hui dimanche. Hier soir nous avons vu au nord de nous les phares de l'île de Crète. Demain matin, nous serons à Alexandrie. Notre navigation a été jusqu'à ce jour superbe. Nous en rendons grâce à Dieu et nous disons avec le psalmiste : *Laudate nomen ejus quoniam suavis est Dominus.*

L'abbé H. R. CASGRAIN.

La France ecclésiastique en 1892

La France compte 90 diocèses ; mais trois de ces diocèses sont dans les colonies.

Il y a 18 archevêchés et 72 évêchés. Avant la Révolution, il y avait le même nombre d'archevêchés, mais 113 évêchés.

Un évêché correspond généralement à un département, mais il